Albert CHAUCHARD



Etat-civil

Né(e) le/en 23-03-1915 à La Chapelle-Hugon (18)

Profession en 1940 : Maçon
Domicile en 1940 : Dijon (21)

Résistance

Lieux d'action : Côte-d'Or
Organisation de Résistance : FTP - FFI

Arrestation et détention

Date d'arrestation : 7 février 1944
Date de jugement : 29 février 1944
Lieu de détention : Dijon

Fusillé ou exécuté

Date d'exécution : 01/03/1944
Lieu d'exécution : Dijon – Stand de tir Monrmuzard

Commentaires

Mort pour la France. Maçon, chef de chantier ;Domicilié à Dijon, marié, Albert Chauchard avait rejoint le maquis de Villy-en-Auxois (Côte-d'Or) où il fut incorporé en octobre 1943 à la compagnie Vercingétorix, aussi dénommée Groupe Bernard-Vercingétorix. Maurice Menestrier précise que « Le groupe de résistants de Villy (11 réguliers) [prit le nom de Jean Schellnenberger , âgé de dix-neuf ans, fusillé à Dijon le 7 mars 1942] alors que le groupe de maquisards près de Villy était le groupe Guynemer (40 hommes) faisant partie de la compagnie Vercingétorix (160 hommes en tout), répartie au long de la vallée de l'Oze depuis Alise-Sainte-Reine jusqu'à Blaisy et deux groupes (30 personnes) à Dijon. Ces hommes exécutaient des sabotages de la voie ferrée et de ses matériels roulants ou fixes ainsi que des lignes électriques ou téléphoniques depuis 1943, ralliés aux FTP, dissimulés sous une fausse identité pour éviter des représailles éventuelles envers leurs proches. » Albert Chauchard, dit Perret, était l'un des chefs du maquis. Il fut arrêté au cours d'une mission le 7 février 1944 en Côte-d'Or par les autorités allemandes dans le cadre de l'affaire Werner. Au cours d'une opération organisée par Chauchard, un officier supérieur de la police allemande, appartenant à l'Ordnungspolizei, la police d'ordre de Dijon, le major Werner fut blessé et capturé par les membres de ce maquis le 28 janvier 1944 sur la Nationale 5, à Pont-de-Pany (Côte-d'Or), au passage à niveau. « Le 30 janvier, la Gestapo fouille la région, annonce des représailles, offre des récompenses pour des renseignements, mais personne ne parle. [...] Perret décide la dissolution du maquis et demande à chacun de se débrouiller seul. Un conseil de guerre, se réunissant à Écorsaint, décide, faute d'autre solution, d'exécuter le major et de faire disparaître son corps » (Maurice Menestrier). Les victimes des représailles allemandes furent nombreuses, avec le soutien de gestapistes français. Arrestations, exécutions et déportations se succédèrent. À Dijon, treize exécutions eurent lieu le 1er mars 1944. À l'instar de ses camarades, Albert Chauchard fut condamné à mort le 29 février 1944 dans la salle des États de la mairie de Dijon (procès des Quinze Patriotes de l'Auxois) pour « terrorisme – activité de franc-tireur » par le SS und Polizeigericht Paris, le tribunal parisien de la SS siégeant à Dijon. Sur le mur de la cellule 49, il écrivit : « Je suis arrivé ici le 5 juin 43. Je suis arrêté comme terroriste. Je vais peut-être y laisser ma peau mais je ne regrette rien et je serai courageux car je sais que mon sacrifice ne sera pas vain. »

Sources et bibliographie utilisées

Jean-Pierre Petit - Service historique de la Défense, Vincennes GR 16 P 123797 - Maquis Villy en Auxois – Affaire Wener.